



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Allocation parentale d'éducation

Question écrite n° 39710

Texte de la question

M Pierre Pascallon appelle l'attention de Mme le ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la santé et de la famille, sur l'intérêt qu'il y aurait à élargir les conditions d'attribution de l'APE (allocation parentale d'éducation). Il lui demande si elle envisage de prendre des mesures afin de servir cette allocation à toutes les femmes à partir du troisième enfant.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39710

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1824